

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 08 OCTOBRE 2025

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID : 059-215902024-20251013-20250810DEL11-DE

S2LO

NOMBRE :

De conseiller en exercice	28
De présents	23
De votants	27
Pour	27
Contre	
Abstention	

OBJET:

**APPROBATION PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VENTE DU
LOGEMENT HLM SITUE 8 RUE
PASTEUR, 59193 ERQUINGHEM-LYS,
AU PROFIT D'UN TIERS, PAR
VILOGIA LOGIFIM**

DELIBERATION:

Publiée le 13 octobre 2025

Rendue exécutoire le 13 octobre 2025

*Adressée au contrôle de légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 13
octobre 2025*

**Le maire certifie que cette délibération
a été publiée :**

Le 13 octobre 2025

**Et que la convocation du Conseil avait
été faite**

Le : 1^{er} octobre 2025



Visa du secrétaire de séance

Monsieur Alban BEZIRARD

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 octobre,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni à 19 heures 30, après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace Agoraly, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Mmes et Mrs. BEZIRARD Alain, LEROY Michael, PANIEZ Laetitia, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoît, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, DOUCHET Vincent, HOUZET Lionel, CLOUET Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, BIERVLIET François, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, DUGRAIN Thomas ;

Etaient excusés avec procuration, absents :

Monsieur Michel LANNOO, procuration donnée à M. Olivier JOUCLA, Madame Christine BOCKAERT, procuration donnée à Mme Danièle BENOIT, Madame Vanessa LARD, procuration donnée à Mme Valérie CLOUET, Madame Alizée GRATIEN, procuration donnée à Mme Christelle GRATIEN, Me Marie-Maud CAMPHYN,

Monsieur Alban BEZIRARD, a été désigné secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

La commune d'ERQUINGHEM-LYS a été sollicitée par la société « VILOGIA LOGIFIM » dans le cadre d'une demande d'autorisation de cession de son patrimoine HLM. Cette demande concerne le logement situé 8 rue Pasteur à ERQUINGHEM-LYS et requière l'avis préalable du Conseil Municipal dans un délai de deux mois à compter de la réception des demandes par le bailleur, sur l'opportunité de l'aliénation (de la vente) des biens, dans les conditions prévues aux article L.443-7 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation.

Considérant la délibération N°20191906DEL24 adoptée en séance plénière du 19 juin 2019, portant sur l'opposition du Conseil Municipal au programme de vente en « bloc » de logements locatifs conventionnés, propriétés de VILOGIA LOGIFIM, sur le territoire communal ;

Un précédent projet de vente du groupe VILOGIA LOGIFIM a été approuvé lors de la séance plénière du Conseil Municipal du 7 février 2024, pour le bien situé 6 rue Pasteur.

Considérant la nécessité de permettre à certains usagers, d'accéder ponctuellement par ce biais à la propriété ;

Considérant également l'obligation pour le bailleur, de céder son patrimoine ancien afin de garantir l'ensemble de ses missions par des recettes indispensables ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à l'unanimité, sur le projet de cession formé par le bailleur « LOGIFIM VILOGIA », pour le bien situé au 8 rue Pasteur à ERQUINGHEM-LYS.

Adopté Pour Ampliation

